

Arrêté du 17 février 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI de Versailles
NOR : JUSB1105286A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur DERRIEN Arnaud, greffier du premier grade, en sa qualité de régisseur intérimaire du tribunal de grande instance de Versailles.

Article 2

Madame LACOMBE Corinne, épouse LEDUC, adjointe administrative de première classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal de grande instance de Versailles.

Article 3

Madame ANDRIEU Karine, épouse DELATTE, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Versailles en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 17 février 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégalion, la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK